



Lettre d'IJ demandant dette fantôme

Par **reglisse22**, le **01/12/2016 à 20:42**

bonjour,rnrnje viens de recevoir ce jour simple d'intrum justitia me réclamant 650e.rnil est dit que c'est un projet de saisine de tribunal, que toutes les tentatives amiables ont échoué.rnrnLe client demandant ce remboursement serait la société IJ EX LE CREDIT LYONNAIS.rnrnJe n'ai jamais été au crédit lyonnais.rnrnEn haut du courrier il est mentionné 1er courrier 29/06/2010.rnrnJe n'ai jamais reçu de courrier.rnrnComment connaître le fondement de cette dette et son objet?rnrnil y a t'il prescription?rnrnmerci

Par **chaber**, le **01/12/2016 à 20:52**

bonjourrnrnen lettre simple bien entendu?rnrnDe toutes façons sans titre exécutoire IJ n'a aucun pouvoir sauf intimider

Par **reglisse22**, le **04/12/2016 à 10:01**

EN lettre simple.rnMais comment faire pour connaître l'origine de la dette si elle est réelle?rnCar il y a bien des numéro de tel sur leur site mais il faut donner des renseignements et ils doivent s'en servir ensuite pour encore nous emme

Par **chaber**, le **04/12/2016 à 10:20**

bonjourrrnLRAR à IJ (en conservant un double)précisant absolumentrn- que vous n'avez jamais été client de la banque mandatairern- qu'il vous envoie copie du titre exécutoirern- que sans ce titre la dette est forclosern- que vous déposerez plainte pour harcèlementrnBien entendu, sans prendre un engagement quelconque.rnNe téléphonez pas.

Par **reglisse22**, le **21/12/2016** à **15:30**

très bien je vais faire carnmerci